

M PAYS de Mormal

#13 SEPTEMBRE 2020

MAGAZINE

www.cc-paysdemormal.fr / Toute l'actualité de votre Communauté de Communes

FLASH

Élection du Président et
des Vice-présidents / p.3-4

ON EN PARLE

Le numérique au service
du territoire / p.16-17

CHEZ NOUS

Un programme pour vous aider à
rénover votre logement / p.19



DOSSIER | VIVRE EN PAYS DE MORMAL

BIENVENUE À RUESNES

Une commune où l'on cultive le « bien vivre ensemble » / p.12-13



Édito

Inventer une autre vie

Le Pays de Mormal est à la croisée des chemins. Désormais identifié, reconnu et partagé, notre territoire entre dans la maturité. Il pourrait se contenter de n'assumer que ses obligations légales. Il doit aller plus loin.

Bénéficiant d'un positionnement géographique avantageux, le Pays de Mormal allie dynamisme démographique et économique. En conservant sa typicité, en valorisant ses atouts paysagers, il offre un espace naturel d'innovation pour le nouveau modèle économique qui se dessine.

Celui-ci veut réconcilier croissance et respect de l'environnement, impératifs économiques et qualité de vie. Notre intercommunalité est, pour ce faire, une opportunité.

La facilité pourrait être de se satisfaire d'être un déversoir des trop-pleins des grandes villes, de n'accueillir que du délestage économique, de concentrer les activités aux mêmes endroits. Nous reproduirions les mêmes erreurs qu'au niveau national où s'opposent des fractions de territoire et d'habitants.

Il nous faut viser l'équilibre. Equilibre entre capacités naturelles d'un espace, possibilités économiques et intégration aux désirs des citoyens. Pour l'atteindre, il faudra définir ensemble un

nouveau projet de territoire, avec ses communes, ses élus, ses forces vives et ses habitants. Celui-ci acté, il faudra s'y tenir car être en responsabilité nécessite du courage. Il nous faudra également de la souplesse pour faire face à des situations imprévues, comme nous avons su le faire avec le Covid, ou des opportunités. Sortir des sentiers battus est une nécessité.

Là où les habitudes poussent à ne viser que la satisfaction d'une exigence réglementaire, c'est le travail collectif au service unique de l'habitant qui nous poussera à défricher les chemins de l'avenir.

Guislain Cambier
Président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, Maire de Potelle



ENTREVUE

FLASH

déjà testé : l'opération poules, qui promeut des races locales et favorise le tri des déchets est un premier pas en dehors des compétences ordinaires d'une collectivité locale ; l'opération de financement des vélos électriques permet de réfléchir aux mobilités douces... Notre territoire est un espace de vie, pas un espace d'ortoir. Pour répondre le plus directement aux attentes des habitants, il faut bouger et sortir des cadres habituels. »

Si ces innovations semblent être dans l'air du temps, le président rappelle que le Pays de Mormal a un coup d'avance dans divers domaines. « Avec le confinement, il y a eu une résilience du territoire français et il y a eu un sursaut sur les circuits courts que nous accompagnons déjà. » Grâce à ces innovations, « le Pays de Mormal a pris toute sa place au niveau de l'arrondissement, du département, de la région et même au niveau national. » En effet, le Pays de Mormal est la première communauté à s'être engagée dans la Communauté amie des aînés (CADA).

Les élus portent une foi dans les territoires périurbains et ruraux. « Les défricheurs de solutions sont là ! Il y a du génie dans la ruralité. »

Un partage d'expérience attendu des vice-présidents

Lors de son premier mandat, Guislain Cambier a demandé à ses sept vice-présidents de « rêver ». Maintenant que l'appropriation est faite, « il faut qu'on soit le petit pays, le territoire où les habitants se retrouvent, y compris dans notre mode de fonctionnement. » Un nombre restreint de vice-présidents, c'est l'obligation de résultats et donc d'investissement, en transversalité. « Chacun a des pôles d'excellence. En sortant de notre zone de confort, le projet de territoire s'élabore davantage en coconstruction et devient une feuille de route plus facile à porter et partager. » Les vice-présidents ne travailleront donc plus en « tuyau d'orgue » mais de manière collective. « le partage d'expérience permettra d'améliorer le portage politique. Cela donnera plus de forces aux actions. »

L'objectif est clair : un projet de territoire, un programme pluri-annuel d'investissements défini d'ici la fin de l'année, parce que l'immobilisme n'est pas une réponse.

SOMMAIRE

FLASH

p3 Élection du président, des Vices-Président

ACTUALITÉS

p8 Lancement de la saison culturelle et épicerie solidaire

DOSSIER

p11 Opération poules, rencontre avec 2 familles adoptantes

ON EN PARLE

p15 Le conservatoire de Musique a sa chaîne Youtube

CHEZ NOUS

p18 Landrecies, boutique Carré créatif, opération « Habiter mieux », inauguration de la ZAC

TRAVELLING

p21 L'actualité dans vos communes et l'agenda culturel

PORTRAIT

p24 4 Eco conceptions Bois à Bavay

Bonne rentrée à toutes et à tous !



LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
/ SEPTEMBRE 2020

Directeur de publication : Guislain Cambier
• **Conception-réalisation :** CCPM
• **Impression :** Imprimerie L'Artésienne à Liévin :
Rue François Jacob - ZI de l'Alouette
03 21 72 78 90 • **Tirage :** 25.000 exemplaires •
Publication semestrielle • Dépôt légal à parution
• **Communauté de Communes du Pays de Mormal** • 18 Rue Chevray 59530
LE QUESNOY • **Tél :** 03.27.09.04.60 •
contact@cc-paysdemormal.fr

Un nouveau mandat pour innover encore plus

Le lien qui unit Guislain Cambier à son territoire et à ses habitants est « passionnel », comme il le décrit. Cette passion le pousse à mettre tout en œuvre pour répondre au mieux aux besoins des habitants, dans un territoire qui a pris toute sa place dans le paysage régional.

Durant son premier mandat à la présidence de la communauté de communes du Pays de Mormal, Guislain Cambier est parvenu à faire naître une « identité » au territoire. « Nous avons dépassé les soucis réglementaires et dépassé les clivages politiques. » Cette unité et cet apaisement acquis, l'heure est aujourd'hui pour lui à la libération des énergies. « Nous avons déjà innové dans pas mal de domaines. Nous devons aller encore plus loin, pour une collectivité moderne, un cadre où le citoyen s'épanouit. »

Pour cela, le président s'appuie sur les habitants eux-mêmes. L'assemblée des maires, obligation réglementaire lors de l'élaboration du PLUi, sera maintenue. L'exécutif du Pays de Mormal dans son ensemble ira plus régulièrement à la rencontre des élus municipaux. « C'est dans ces moments que ça se joue. Le conseil communautaire doit finaliser un accord et une volonté partagée. »

Notre territoire est un espace de vie.

À la tête de ce qu'il voit comme un espace charnière entre le Valenciennois et l'Avesnois, Guislain Cambier souhaite dépasser les clivages pour que chacun soit « ambassadeur du territoire », « là où une autre vie s'invente ». Pour répondre aux fortes attentes économiques, environnementales et sociétales, rien de tel qu'une intercommunalité comme le Pays de Mormal pour expérimenter, innover. « On a

Une organisation transversale pour mener à bien le projet de territoire

Pour mener à bien le nouveau projet de territoire, le bureau nouvellement élu est organisé de manière transversale, en mode projet. Ainsi, un vice-président n'est plus affecté à une thématique précise comme auparavant (finances, environnement, etc.), mais dispose d'une délégation plus large avec des projets qui peuvent concerner plusieurs domaines. Cette nouvelle organisation de travail se présente de la manière suivante.



André FRÉHAUT

VICE-PRÉSIDENT

Pour un pays de Mormal solide

- Finances communautaires dont pacte financier fiscal
- Mutualisation des services
- Soutien aux centres bourgs
- Observation des dynamiques commerciales et artisanales
- Elaboration de chartes ou schémas de développement commercial à l'échelle intercommunale
- Tenue d'un débat en communauté avant toute décision d'implantation d'un nouveau centre commercial
- Soutien aux démarches numériques des commerces



Danièle DRUESNES

VICE-PRÉSIDENTE

Pour un pays de Mormal proche

- Fonds de soutien aux investissements communaux
- Définition d'une politique d'attribution de fonds de concours aux projets communaux structurants
- Groupement de commande communes / EPCI
- Relais d'assistants maternels et lieu d'accueil enfants parents
- Future Maison France Services
- Lutte contre l'illectronisme
- Participation citoyenne
- Opérations collectives en milieu rural retenues au titre du FISAC ou de tout autre dispositif s'y substituant
- Accompagnement des UC dans leurs actions ou opérations revêtant une dimension communautaire
- Faculté pour les commerçants ou artisans de prétendre aux dispositifs d'aides TPE/PME communautaires
- Assainissement
- Gemapi



Denis LEFEBVRE

VICE-PRÉSIDENT

Pour bien vivre en pays de Mormal

- Mise en oeuvre du P.I.G. «Habiter Mieux» au bénéfice des propriétaires occupants et bailleurs répondant aux conditions de l'Agence Nationale de l'Habitat
- Action sociale d'intérêt communautaire (hors RAM, LAEP et insertion)
- Coordination de la C.T.G.
- Conservatoire de musique à rayonnement intercommunal
- Etude de la prise éventuelle de la compétence Mobilités
- Evenements à dimension communautaire



Anthony VIENNE

VICE-PRÉSIDENT

Pour un pays de Mormal ouvert

- Accueil des gens du voyage et habitat différencié
- Suivi du PLUi
- Culture
- Approbation citoyenne des projets par le biais de financements partagés
- Politiques d'insertion



Marie-Sophie LESNE

VICE-PRÉSIDENTE

Pour un pays de Mormal agile

- Mise en oeuvre du PCAET sur le territoire communautaire en ce qui concerne les énergies renouvelables
- Marketing territorial
- Animation globale du SDUS et volet service en ligne
- Accompagnement à la transmission d'entreprises et bourse aux locaux

Chacun a des pôles d'excellence. En sortant de notre zone de confort, le projet de territoire s'élabore davantage en coconstruction et devient une feuille de route plus facile à porter et partager.



François ERLEM

VICE-PRÉSIDENT

Pour un pays de Mormal défricheur de solutions

- Relations avec le SM SCOT concernant le Plan Climat Air Energie Territorial
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, promotion des éco comportement
- Définition d'éventuelle(s) zone(s) de développement éolien
- Politiques d'aides aux TPE et PME du territoire
- Promotion des circuits courts
- 3^{ème} révolution industrielle dont création de la zone LONG REV 3
- Médiation numérique



Jean-Pierre MAZINGUE

VICE-PRÉSIDENT

Pour un pays de Mormal rayonnant

- Relations avec la Syndicat Mixte du Scot Sambre Avesnois (hors PCAET)
- Relations avec le Pôle Métropolitain du Hainaut Cambrésis
- Règlement Local de Publicité Intercommunale
- Promotion du tourisme
- Vélo tourisme
- Définition d'une politique communautaire de protection du patrimoine
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux de l'Escaut et de la Sambre
- Plantation et entretien des haies bocagères





DÉVELOPPEMENT-ÉCONOMIQUE

256 TPE du territoire aidées suite au confinement

Avec le confinement et l'arrêt de l'activité économique durant près de deux mois, un fonds de soutien aux Très petites entreprises (TPE) a été accordé par la CCPM.

La communauté de communes a pris un engagement fort en débloquant un fonds de soutien aux TPE du territoire pour les aider dans la continuité ou la survie de leurs activités. Ce fonds de soutien a été accordé aux entreprises ayant jusqu'à cinq salariés. Il s'agit d'une subvention unique de 1500 € maximum. Le montant versé a été équivalent au montant versé par l'Etat dans le cadre du fonds de solidarité.

- Quelques conditions étaient à remplir pour pouvoir bénéficier de ce coup de pouce. Il fallait :
- être éligible au fonds de solidarité de l'Etat ;
 - avoir son siège social et son lieu d'activité sur le territoire de la CCPM ;
 - être inscrit au Registre des Métiers ou au Registre du Commerce et des sociétés ;
 - être à jour de ses obligations fiscales et sociales ;
 - ne pas répondre à la définition européenne des entreprises en difficulté.

Au total, 347 719 € ont été accordés aux entreprises du territoire. Parmi les secteurs ayant demandé cette aide, le plus représenté est la restauration avec 39 entreprises. Les secteurs qui suivent sont la coiffure (31 entreprises) , l'esthétique (20), la mécanique (19) , le bâtiment (19), les cafés, débits de boissons et bars (18), les commerces (17), la menuiserie (11), es plombiers/électriciens (11), les fleuristes (7), les auto-écoles (6), les toiletteurs et gîtes canins (6), les photographes (4) et les opticiens (2). D'autres secteurs d'activités représentés de manière plus ponctuelle (couture, communication digitale, gestion de projet...) représentent 42 entreprises.

TÉMOIGNAGES

Ils réagissent à l'aide apportée

Natur'elle et lui coiffure, Séverine Lecompte à Neuville-en-Avesnois

« J'ai reçu une aide de la CCPM de 1 500 € et une aide de l'Etat de 1 500 €. Ces sommes m'ont permis de mettre de l'argent de côté pour avoir une avance de trésorerie afin de payer les charges. Car si l'Urssaf a déjà fait trois reports de charges, elles ne seront pas annulées et il faudra bien les payer. Et pour le moment ça représente déjà 5 000 €. C'était une grande surprise d'avoir une aide de la CCPM, je ne m'y attendais pas du tout. C'est bien. »

EIRL Laurent Sauvage, maçon-couvreur à Obies

« J'ai reçu la somme de 1 200 € en mars de la part de la CCPM. Cela m'a permis de me prendre un petit salaire. De toute façon, cette somme a servi à payer des charges puisqu'à côté du salaire, il y a toutes les charges à payer. Elles ont été reportées de plusieurs mois mais il faudra les payer quand même. Même si par rapport à ces charges c'est une petite somme, c'est super d'avoir reçu cette aide de la communauté de communes. »

SARL Jérémy Bouchet, plombier-chauffagiste à Gommegnies

« J'ai reçu 1 250 €. J'attends de voir ce que ça va donner avec cette rentrée. J'aimerais me racheter une nouvelle machine, mais il faut voir ce que ça va donner. Cette aide est vraiment la bienvenue, c'est rare. M. Cambier pense vraiment aux petits entrepreneurs et c'est très bien. »



BIEN VIEILLIR

Seniors, vous avez la parole

Depuis 2016, la CCPM est engagée dans la démarche Communauté amie des aînés (CADA). Elle vise à favoriser le bien vivre des personnes de 60 ans et plus. Aujourd'hui, nous avons besoin de vous pour lancer un nouveau cycle.

La démarche de la Communauté amie des aînés est fondamentalement participative. Dès le départ, les seniors ont été interrogés sur leurs besoins selon différentes thématiques comme l'habitat, la mobilité, la santé, le lien social ou encore l'accès à l'information. Ainsi, 36 actions, planifiées de 2017 à 2019, ont été mises en place pour permettre aux aînés de vivre chez eux le plus longtemps possible, de faciliter leurs déplacements, de leur offrir la possibilité d'une vie sociale épanouie, préserver leur santé, améliorer leur information, ou encore favoriser les politiques « aînés » des autres acteurs du territoire. Parmi les actions menées, on recense la création d'une Assemblée des seniors, la publication des guides « Bien communiquer avec les aînés », « Seniors, et alors ?! », des études d'opportunité pour la création de béguinages dans 12 communes, la création du réseau de visiteurs bénévoles « Je vous visite » ou encore la création de la plateforme de mobilité déplacezvous.fr. L'année 2020 est celle du bilan de ce premier cycle CADA. C'est aussi celle du lancement d'une nouvelle consultation des besoins des seniors pour co-construire de nouveaux projets en collaboration avec les élus et les partenaires (MSA, Département du Nord, associations...).

Vous souhaitez participer à la nouvelle consultation des seniors ?

Accédez au questionnaire sur le site de la CCPM, rubrique « Bien vieillir » : <https://www.cc-paysdemormal.fr/bien-vieillir>. Il est également disponible dans votre mairie.

Vous souhaitez participer aux groupes de discussion thématiques ? Contactez le 03.27.09.04.60 ou faites la demande par mail à j.marchand@cc-paysdemormal.fr

ENVIRONNEMENT

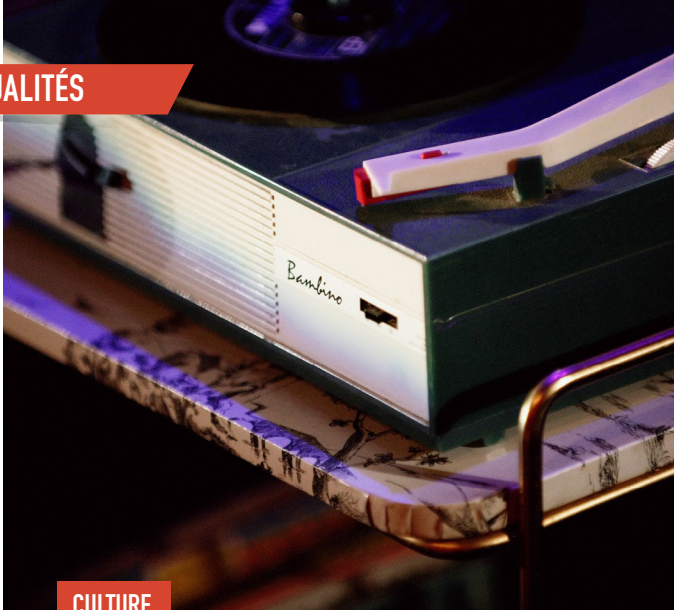
Le Parc vient de publier un premier cadastre solaire

Dans le cadre du Contrat de Transition Écologique et Solidaire de Sambre-Avesnois, le Parc naturel régional (PNR) de l'Avesnois a lancé, mi août, son Cadastre solaire. Ce projet est soutenu financièrement par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et la Région des Hauts-de-France.

Cet outil innovant vise à favoriser le développement des installations solaires (thermiques et photovoltaïques) et permet aux acteurs du territoire d'estimer le potentiel solaire de leur toiture. Le cadastre solaire du Parc est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://parc-naturel-avesnois.insunwetrust.solar>. Ce site permet : de tester le potentiel solaire de ses bâtiments ; d'estimer le coût de l'investissement ainsi que sa rentabilité sur 20 ans et au-delà ; de bénéficier gratuitement d'un accompagnement par des experts en énergie solaire ; d'être mis en relation avec des installateurs de la Région retenus pour la qualité de leur expérience ainsi que leurs prix compétitifs. L'outil est utilisable par tous et référence l'ensemble des toitures du périmètre concerné.

Melvin DELJEHIER
Chargé de mission transition énergétique
melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com
Tél. : 03 27 21 49 51





CULTURE

Des moments pour échanger autour de la musique

La compagnie 2L est en résidence longue dans la ville du Quesnoy afin de monter un projet de création autour de la musique. Soutenue par la ville du Quesnoy et la Région, la compagnie reçoit aussi le soutien du Pays de Mormal.

En parallèle du processus de création et de diffusion d'un spectacle basé sur des rencontres avec les habitants autour de la musique qu'ils écoutent, la compagnie 2L, propose des « Soirées vinyles » chez les particuliers ou dans des lieux qui invitent à la convivialité. Ces soirées se déroulent en deux temps. D'abord, un atelier de trois heures est proposé aux habitants volontaires à partir de 7 ans, de 16h à 19h. L'objectif ? Que chacun parle des chansons qui ont marqué son existence ou des chansons qu'il chante tout le temps. Une fois cet échange terminé, la « Soirée vinyle » débute à 20h. Les chansons évoquées sont ainsi diffusées et les témoignages mis en scène par les membres de la compagnie 2L. L'ambiance conviviale se parfait grâce à l'auberge espagnole.

INFOS PRATIQUES

Les soirées vinyles programmées :

- Le samedi 19 septembre à Villereau.
- Le samedi 21 novembre à Bavay.
- Le samedi 28 novembre à Le Quesnoy.
- Le samedi 5 décembre à Beaudignies.

Le lieu exact vous sera indiqué quelques jours avant l'événement. Réservations obligatoires auprès du service culture au 03 27 39 82 93.



CULTURE

Les bibliothèques fêtent l'Afrique jusqu'au 4 décembre

L'événement « Bibliothèques en fête » est le deuxième temps fort de l'année culturelle du Pays de Mormal. Lancé le 12 septembre à Beaudignies, le rendez-vous célèbre l'Afrique.

Cette année, dix-huit communes prennent part à l'événement qui propose expositions, ateliers, spectacles, conférences ou encore séances de cinéma. Qu'elle ait une bibliothèque ou non, chaque commune est libre de participer à sa façon. La CCPM finance quant à elle un atelier d'activité manuelle dans chacune des communes participantes et offre des livres sur la thématique abordée. L'objectif de ce temps fort est de relier les villes et villages autour d'un même thème. Vous pourrez ainsi découvrir la culture africaine à travers des créations de poupées en tissus et en laine, des gravures et sculptures africaines avec Marie Chardin, des masques africains en mosaïques avec l'association Mazelle et ses mosaïques, ou encore l'univers des contes et musiques africaines avec Philippe Degraincourt. Une exposition, des outils d'animation et des films seront proposés autour du thème de l'Afrique noire et de ses symboles dans sept communes, avec la collaboration de la Médiathèque départementale du Nord. L'ensemble des ateliers est gratuit et ouvert aux plus jeunes comme aux adultes. « Bibliothèques en fête » se terminera le vendredi 4 décembre à 19h à la salle des fêtes de Poix-du-Nord par une soirée de concert proposée par l'ensemble de percussions africaines amateurs dirigé par Jean-Baptiste Parisse.

Retrouvez le programme complet de « Bibliothèques en fête » p.23 et dans le programme culturel sur le site www.cc-paysdemormal.fr. Pour plus de renseignements et des réservations, contactez les service culture au 03 27 39 82 93.

ACTION SOCIALE

L'Épicerie solidaire : un nouveau service créateur de lien social

Depuis juin, une épicerie solidaire propose ses services sur le territoire du Pays de Mormal. Les premières ventes ont eu lieu à Landrecies. D'autres vont bientôt s'ouvrir une fois par semaine ou par quinzaine au Quesnoy, à Bavay et Poix-du-Nord.



L'Epicerie solidaire, c'est le fruit de cinq ans de travail acharné mené par Emilie Cuenca, chef de service à la Maison de la famille de Maubeuge*. Après un diagnostic de territoire, elle a synthétisé les besoins des habitants en termes d'accompagnement social. Le constat est alarmant s'agissant de la gestion du budget de famille. « Le pourcentage de familles vivant sous le seuil de pauvreté en Sambre-Avesnois est impressionnant. » Et les dépenses prioritaires pour les familles concernées restent le paiement du loyer et des factures. « L'alimentation et la santé arrivent loin derrière. » Pour autant, il n'était pas question d'apporter une aide financière aux familles dans le besoin, ni de « copier » les organisations de distributions alimentaires déjà menées par des organisations comme Saint-Vincent-de-Paul ou les Restos du Cœur. Partant de ce constat, l'Epicerie solidaire est née. Emilie Cuenca a présenté son projet aux différentes communautés de communes de l'arrondissement et Denis Lefebvre, alors vice-président chargé de l'action sociale, a manifesté son intérêt pour la démarche au printemps 2019.

L'Epicerie solidaire, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un projet itinérant. Un camion ambulant permet de vendre des produits de première nécessité ou des produits spécifiques, à des prix plus bas que tous ceux pratiqués dans les super et hypermarchés. L'Epicerie solidaire a ses bureaux à Landrecies, dans une partie des locaux de l'ancienne école du Parc. Ces locaux, mis à disposition gratuitement par la mairie, ne sont pas destinés aux clients mais sont ouverts pour accueillir les partenaires.

Comment est alimentée l'Epicerie solidaire ?

L'Epicerie solidaire propose des produits secs et des produits frais ainsi que des produits d'hygiène. Si une famille a des besoins particuliers (lait maternel, couches par exemple), elle peut en faire la demande à l'avance. Il y a quatre types de produits :
- les produits fournis par la Banque alimentaires à l'Epicerie en échange d'une cotisation. Ces produits sont revendus aux clients solidaires à 10% de leur prix en magasin.
- les produits issus des ramassages. Pour le moment, le magasin Carrefour de Poix-du-Nord propose les produits arrivés à péremption ou à date limite le matin de la vente à Landrecies. « Nous avons une autorisation pour vendre ces produits (accompagnement de l'Association nationale des épiceries solidaires – ANDES) », précise Emilie Cuenca. Ceux-là sont vendus à 30% du prix en magasin.
- les produits spécifiques demandés par les familles, achetés grâce aux marges.
- les produits locaux. Grâce à la marge effectuée sur les produits ramassés et à une aide de l'ANDES sur fonds européen de 4 000 euros pour cette année, l'Epicerie solidaire met aussi à la vente les produits des producteurs locaux comme des fruits et légumes, du miel ou encore le maroilles et les tartes et fromages blancs de la maison Lebeau. « La maison Lebeau joue le jeu puisqu'on achète leurs produits, mais elle nous fait également des dons. »

* La Maison de la famille de Maubeuge dépend de l'Association de gestion des services spécialisés (AGSS), créée par l'Union départementale des associations familiales (UDAF)

Qui peut en bénéficier ?

Un habitant de la CCPM qui traverse une difficulté passagère. Les situations peuvent être très diverses : une attente de formation, l'attente de l'ouverture des droits à la retraite, un divorce très compliqué... L'accès est possible pour 3, 6 ou 9 mois renouvelables en fonction de la situation. Le budget mensuel pour les achats à l'Epicerie solidaire est limité à 25 euros par mois.

Quelles démarches faut-il entreprendre ?

- Si vous souhaitez être partenaire : Si vous êtes producteurs ou gérant d'un magasin de produits alimentaires, vous pouvez vous rapprocher d'Emilie Cuenca.
- Si vous souhaitez être client solidaire : Vous devez vous rapprocher de votre référent social (CAF, Pôle emploi, CCAS, élu...) et expliquer votre situation. Après constitution d'un dossier, ce référent social va le présenter au service de l'Epicerie solidaire. Une commission d'accès a lieu une fois par mois pour étudier chaque demande. En août, il y avait huit clients solidaires. Au total, l'Epicerie pourra répondre aux besoins de 45 familles.

Où et quand ont lieu les ventes ?

Depuis sa mise en service, l'Epicerie solidaire propose des ventes hebdomadaires à Landrecies, dans la cour de l'ancienne école du Parc, chaque jeudi de 14h à 16h et le lundi, une semaine sur deux, de 14h à 16h. Très bientôt, d'autres ventes auront lieu une fois par quinzaine à Poix-du-Nord et Bavay ainsi qu'une fois par semaine au Quesnoy. Les emplacements sont encore à définir. A l'avenir, les communes pourront aussi mettre à disposition une salle à proximité du camion. « Cela nous permettra de proposer un accueil café. L'Epicerie solidaire, c'est aussi un lien social qui peut nous permettre, tout en discutant, de soulever d'autres soucis rencontrés par les clients. »





ENVIRONNEMENT

Quand les poules ravissent les familles

Depuis plusieurs années, le Pays de Mormal permet aux habitants du territoire d'adopter deux poules pour la somme de 10 euros. Cette action permet à tous de s'y retrouver.

Le Pays de Mormal, par cette opération, a plusieurs objectifs. Le premier est de promouvoir des poules de races régionales. En effet, les poules proposées à l'adoption sont des poules d'Hergnies, des Coucou des Flandres, des poules d'Estaires et des poules de Bourbourg. C'est la ferme Bauduin de Rosult, située dans le Valenciennois, qui fournit les jeunes poules. L'autre objectif, en permettant aux familles du territoire d'adopter des poules, est de les inciter à réduire leurs déchets finissant dans les sacs d'ordures ménagères. Plusieurs familles, satisfaites de leur achat, apportent leur témoignage.

Cindy Blary de Villers-Pol a adopté deux poules d'Hergnies en mai 2019

« Avant d'avoir ces deux poules de races régionales, j'en avais quelques-unes mais c'était des poules d'ornement. Ce sont donc les deux seules qui me donnent des œufs. J'ai ensuite racheté d'autres poules d'ornement. Les premiers mois, j'ai effectué les pesées de déchets que je donnais aux poules. Aujourd'hui, je ne pèse plus, mais le constat est là : je n'ai plus aucun déchet alimentaire dans ma poubelle. Je leur donne les épluchures, les restes de table et aussi les légumes qui peuvent être trop abîmés pour être consommés. »

Au total, Cindy a douze poules ainsi que des canards et des oies qui évoluent dans un espace de 2 hectares avec un petit étang. Elle nourrit ses volatiles avec des graines et environ une petite assiette par jour de déchets alimentaires. Au-delà de ce côté pratique, les poules font le plaisir de ses trois enfants qui leur donnent à manger et vont chercher les œufs.

Vincent Théry de Villereau-Herbignies a adopté des poules et un coq d'Estaires en juin 2020.

« Nous avons été attirés par l'opération car il s'agissait d'adopter des races locales. Nous avons demandé s'il était possible d'en avoir plus de deux. Nous avons donc racheté d'autres poules ainsi qu'un coq d'Estaires à la même ferme.

Depuis que nous avons les poules, nous leur donnons environ 1 kg de déchets par jour. Nous donnons les épluchures, les restes... tout sauf de la viande. Nos enfants de 7 et 10 ans sont ravis de s'en occuper. Pour l'instant, nous n'avons pas beaucoup d'œufs, mais elles sont encore jeunes. »

Les poules gambadent dans un espace de 1200 m² d'enclos mais ont accès à 6000 m² au total. « Elles ont un enclos mais on les laisse aller dans le verger comme elles le souhaitent. On voulait qu'elles mangent les parasites du verger. Cela évite de traiter. »

Avant cette adoption, Vincent avait déjà deux poules. Avec le coq d'Hergnies, il souhaite à son échelle faire perdurer la race. Le but n'étant pas de trop agrandir le groupe de gallinacés chez lui mais plutôt de transmettre en donnant ou vendant les poussins à venir.

VIVRE EN PAYS DE MORMAL

Bienvenue à



Pierrette Guiost, une maire amoureuse de son village

« C'est un petit paradis. » Voilà comment le nouveau maire de Eth, Pierrette Guiost, décrit sa commune. A 69 ans, elle entame son premier mandat de maire.

Originaire de Petite-Forêt, Pierrette Guiost a connu le village lors de balades avec des amis au cours desquelles elle cueillait des jonquilles à vendre pour la Lutte contre la faim. Tombée amoureuse du village, elle y a acheté une maison dans les années 80. Gestionnaire dans l'Education nationale, sa maison a été pendant vingt-cinq ans sa « résidence secondaire » avant d'y emménager à temps plein. Bien que nouvellement élue à la tête de la commune, Pierrette Guiost connaît les ficelles de ce « métier » à part entière puisqu'elle était déjà première adjointe depuis 2014. « J'avais toujours rêvé d'être membre du conseil municipal. Avant 2014, c'est mon mari qui en faisait partie. Et moi j'ai toujours suivi, je participais déjà à tout, j'étais dans le bain et sur le terrain. » Pour ces élections, Pierrette Guiost a constitué une liste « avec des gens qui n'ont jamais fait

Vue sur l'église Saint Denis



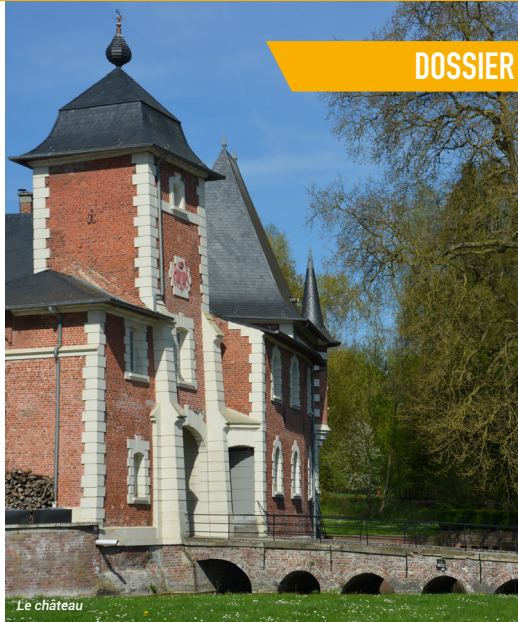
Eth

partie d'un conseil municipal ». La maire est ainsi suppléée par les dix membres de sa liste, dont trois adjoints : Marie-Claire Lara, André Wipliez et Pierre Hecquet.

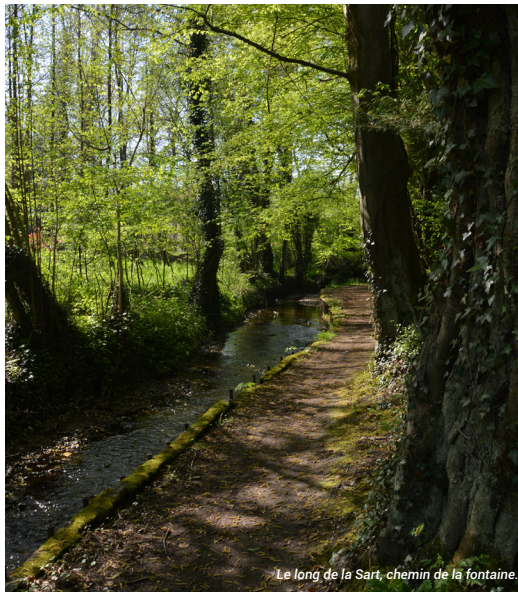
Soucieuse du bien-être de ses concitoyens, la maire s'est fixée trois objectifs pour le mandat. « L'une de mes deux principales préoccupations, c'est l'insécurité routière. Les automobilistes roulent trop vite dans le village et les stops ne sont pas respectés. Nous avons fait une demande de subvention au titre des amendes de police pour faire des aménagements. On visite d'autres villages alentours pour voir ce qui serait le mieux. »

Autre thème qui préoccupe la maire : l'érosion des sols. Après les coulées de boues de mai 2018 et la reconnaissance de catastrophe naturelle, la commune attend les conclusions de l'enquête menée par le bureau d'études pour envisager les aménagements à faire.

Car Pierrette Guiost veut préserver l'authenticité de son village, constitué en majorité de maisons datant du XIX^e siècle et pour la plupart rénovées. « Nous avons un patrimoine riche et je souhaite qu'il soit mis en valeur. » Il l'est déjà depuis quelques années puisque Eth a obtenu le label des villages fleuris en 2017. Durant ce mandat, l'édile souhaite aller plus loin en enrichissant la signalétique qui permettrait de présenter l'église du XVIII^e siècle entièrement rénovée en 2014 ; la chapelle Notre-Dame des enfants ; la chapelle Saint-Hubert qui devrait être restaurée durant le mandat ; la mairie et bien sûr, le château, une propriété privée qui n'en reste pas moins le bijou du village. Et pour profiter de ce patrimoine bâti, la maire aimerait baliser des parcours de randonnée. Ce patrimoine valorisé permettrait peut-être de décrocher une deuxième fleur.



Le château



Le long de la Sart, chemin de la fontaine.

Être maire, c'est être au plus proche de ses concitoyens, apporter son soutien, des solutions mais être là aussi pour faire respecter la loi.

INFOS COMMUNE

Une réunion publique est programmée en octobre. La population pourra faire part de ses questions et préoccupations à l'équipe municipale.

VIVRE EN PAYS DE MORMAL

Bienvenue à



Une commune où l'on cultive le « bien vivre ensemble »

Claude Blomme vient d'être réélu maire pour un deuxième mandat. Le Ruesnois projette l'image d'une commune conviviale, où la solidarité est de mise.

Elu depuis 1995, Claude Blomme a d'abord été conseiller municipal avant d'être 1^{er} adjoint en 2008 et de devenir maire en 2014. Professeur d'éco-gestion à la retraite, il a enseigné dans deux lycées maubeugeois : Pierre Forest et André Lurçat. Il a récemment été décoré Chevalier des Palmes académiques pour l'ensemble de sa carrière.

Claude Blomme est le maire de quelque 457 habitants pour une commune qui s'étend sur 675 hectares. Le village de Ruesnes semble trouver ses origines à la fin du XI^e siècle. Le village est traversé par la voie romaine Bavay-Cambrai.



Ruesnes

Un château dans un écrin de verdure

Si le village est ancien, son développement date du XVII^e siècle, époque où le château est reconstruit en 1660 sur les vestiges d'un ancien château ou d'un donjon. Avec le bâtiment principal du château sont érigés une chapelle, un colombier, une bergerie, une ferme, une grange et une écurie. Ces bâtiments sont aujourd'hui des habitations qui appartiennent à plusieurs propriétaires. Mais l'endroit, situé à quelques pas de la mairie, en retrait de la voie passante de la commune, offre un bel écrin de verdure dans lequel pièces de théâtres et autres spectacles ont déjà été joués.

Un monument aux Morts exceptionnel

Autres éléments importants du patrimoine de la commune : l'église dont les vitraux sont en cours de réfection ainsi qu'un monument aux Morts atypique. « Notre monument est l'un des rares de la région, si ce n'est le seul où ne figure pas de soldat blessé, d'arme ou de femme explorée », décrit le maire. « Il a été offert à la commune par une infirmière major pendant la 1^{ère} Guerre mondiale nommée Aline de Beaulieu. Elle a réalisé la sculpture et en a fait don. Elle ne souhaitait pas qu'y figurent les ravages de la guerre. C'est pour cela qu'on trouve trois dames surmontées du nom des batailles. »



Deux relais d'assistantes maternelles

Pour revenir au temps présent, la commune, essentiellement résidentielle, abrite quelques entreprises telles qu'une menuiserie-ébénisterie, une entreprise de vente de matériel d'équitation, le siège de la brasserie La Prône, une entreprise de travaux agricoles, un gîte canin, quatre exploitations agricoles et une infirmière libérale.

La commune compte tout de même deux relais d'assistantes maternelles qui accueillent une vingtaine d'enfants.



Un village dynamique et animé

Le dynamisme du village passe par la bibliothèque dont le fonds s'enrichit de plus en plus et est conforté par les prêts de la médiathèque départementale. Elle est située dans la cour en face de la mairie.

Le dynamisme passe aussi par les associations et les ateliers menés dans la commune. « Le bien-vivre à Ruesnes passe par la vie associative », remarque Claude Blomme. Une vie associative solide puisque le club de volley-ball fête cette année ses cinquante ans d'existence. En plus de cette association sportive, le village en compte quatre autres : le club de pétanque, le club de danse country, la société de chasse et le comité Ruesnes en fête.

Ainsi, trois rendez-vous importants ponctuent l'année : la brocante du 8 mai ; les festivités des 13 et 14 juillet avec bal et feu d'artifice le 13 et tombola et apéro pour tous le 14 ; et enfin le repas des aînés avec remise des médailles du travail le 11 novembre.

Au-delà de la vie associative, des ateliers animés par des bénévoles, organisés en dehors d'une structure associative, sont proposés chaque semaine (dans un contexte classique). Danse de salon, couture, voyage, conversation anglaise et marche sont proposés par des référents. « Cela est propice aux échanges et à l'entraide. A Ruesnes, tout le monde se connaît et on est toujours prêt à aider les autres », s'enorgueillit le maire.

C'est notamment grâce à l'un de ces ateliers qu'une chaîne de solidarité s'est mise en place durant le confinement. Les participants de l'atelier couture ont spontanément proposé au maire de fabriquer des masques en tissu pour les distribuer aux plus de 60 ans.

À Ruesnes, tout le monde se connaît et on est toujours prêt à aider les autres.

Les priorités du mandat

Pour son deuxième mandat de maire, Claude Blomme s'est fixé deux priorités : la mise en accessibilité de tous les bâtiments communaux et le développement durable. Pour l'accessibilité, tout devrait être terminé d'ici 2021. « Nous allons faire des travaux au niveau du porche situé entre la salle des fêtes et la bibliothèque et installer des sanitaires qui pourront être utilisés à la fois par la mairie, la bibliothèque et la salle des fêtes. »

Concernant le développement durable, le maire compte bien prolonger l'expérimentation de la trame noire, lancée avec le confinement. « Cela permet de mieux gérer notre consommation d'énergie. Et j'ai eu de bons retours, je pense qu'il y a eu une prise de conscience et que la population est sensible à la préservation de l'environnement. C'est encourageant. »

Il a également fait appel au Parc naturel régional pour faire une étude en vue d'installer des panneaux solaires sur le toit de la mairie afin d'alimenter tous les bâtiments communaux en électricité pour le chauffage. « La toiture est grande et exposée plein sud, ce serait dommage de ne pas en profiter », souligne-t-il.

D'autres projets sont en cours de réalisation. Après les tempêtes hivernales qui ont endommagés plusieurs vitraux de l'église, ces derniers sont en cours de réfection par un artisan vitrier d'art de la région lilloise.

Au niveau de l'église, la toiture du chœur va être rénovée. Enfin, avec le confinement et la Covid-19, les bénévoles et la municipalité ont pris conscience qu'il était difficile de continuer à prêter des livres en toute sécurité et avec une gestion facile. C'est pourquoi l'informatisation du fonds est en cours. En parallèle, l'isolation intérieure de la bibliothèque est en train d'être refaite.

VIVRE EN PAYS DE MORMAL

Bienvenue à



A Bry, on entretient les liens entre les habitants

Bertrand Flament a été élu maire de Bry après avoir effectué un mandat en tant que premier adjoint. Son objectif est d'entretenir la proximité qu'il y a entre les habitants du village.

Bertrand Flament est originaire du Pas-de-Calais. Cet ingénieur agricole conseiller en bâtiment d'élevage à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais de 53 ans accompagne les projets du territoire depuis vingt-cinq ans. Vivant à Valenciennes, mais toujours attaché à la campagne, il s'est laissé séduire par les petits villages du secteur avant d'y poser ses valises en 2000. « La dimension du village permet de connaître tout le monde et c'est plaisant d'identifier chaque personne qui vit dans le même environnement que vous. » Cette vision des choses explique son engagement de longue date dans la commune



et sa motivation à prendre la succession de Daniel Zimmermann. Le nouveau maire compte bien poursuivre le travail mené depuis deux mandats : améliorer le cadre de vie des habitants. « Nous n'avons ni commerce ni école mais nous avons une commune avec un fort potentiel d'attraction. On veut que les gens s'y sentent bien. » Le village compte tout de même quelques artisans.

Un parc central pour tous les villageois

L'un des principaux objectifs est de créer des lieux et des moments pour que les habitants se retrouvent. Ainsi les anciennes écoles ont été rénovées pour en faire des salles pour les associations. En septembre 2019, un espace libre partagé a été inauguré. Il s'agit d'un parc situé dans le centre du village. Tous les habitants y sont les bienvenus. On y trouve un terrain de pétanque, un espace avec buts et paniers de basket, des jeux pour les plus jeunes ainsi qu'un parcours sportif et une placette centrale qui peut accueillir des spectacles de plein air. Une liaison douce, éloignée de la route permet de rejoindre l'endroit à pied ou à vélo. Tout au long de l'année, des événements initiés par les associations permettent aux habitants de se réunir : Saint-Nicolas, Halloween et le carnaval gâtent les enfants tandis que la Saint-Patrick (mars), organisée une année sur deux en alternance avec la fête de la vigne (mai) ou encore le cochon grillé du 14 juillet rassemblent les familles.

Des vignes derrière la mairie

Le blason du village est une grappe de raisin. Entre Bry et la Belgique se situe le « Mont du vignoble ». « Avec nos voisins belges de Roisin on s'est dit qu'il y avait quelque chose à faire. Alors, il y a treize ans, des vignes ont été plantées dans l'ancien jardin de l'école. » Depuis, la fête de la vigne se déroule chaque mois de mai et un vigneron de Loire Atlantique vient parler d'une thématique sur la vigne. Un repas et un concert sont également proposés.



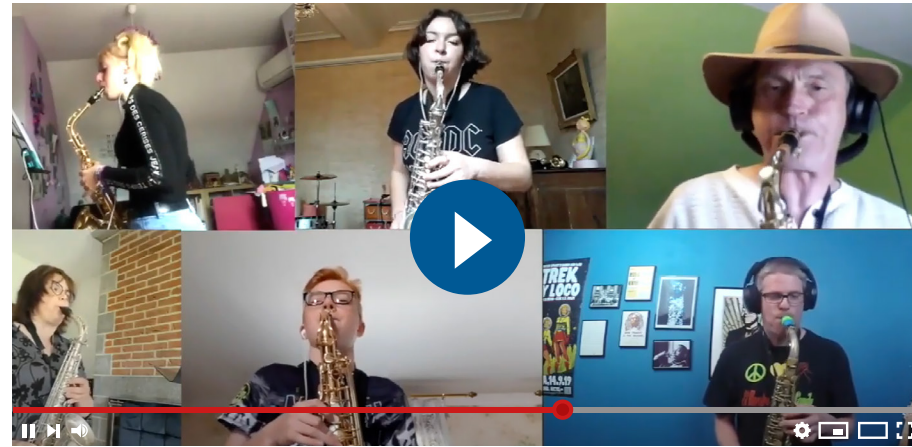
Repenser la consommation énergétique

Pour le mandat qui commence, le maire souhaite se concentrer sur l'isolation et la consommation d'énergie. Une étude menée il y a quelques années pour le cadre de vie posait la question d'un réaménagement de la mairie ou de la construction d'une nouvelle. La question sera prochainement débattue en conseil municipal. Outre ce lieu, la salle des fêtes devra être rénovée. « Cette rénovation se fera autour de la qualité énergétique. C'est un domaine dans lequel on doit servir d'exemple. »

Nous n'avons ni commerce ni école mais nous avons une commune avec un fort potentiel d'attraction. On veut que les gens s'y sentent bien.

INFOS COMMUNE

La commune de 420 habitants compte quatre associations : les Amis briessois, Break à Bry, l'Association du patrimoine et Les Mésanges (association intercommunale avec Eth et Wagnies-le-Grand)



MUSIQUE

Le conservatoire a sa chaîne YouTube

Cette année, contexte sanitaire oblige, le conservatoire de musique à rayonnement intercommunal a organisé non pas des portes-ouvertes mais des portes entr'ouvertes en présentant les activités via des vidéos durant tout le dernier week-end de juin.

Avec le confinement, les professeurs du conservatoire ont été contraints de revoir leurs enseignements. « Nous avons mis dix jours pour nous organiser et proposer tous nos enseignements à distance par tous les moyens possibles », explique le coordinateur du conservatoire, Guillaume Dumoulin. « Nous avons proposé des cours en visio aux horaires habituels mais avec les inégalités d'accès à internet, ce n'était pas possible pour tout le monde. On s'est alors adapté au mieux. » Certains cours se sont prolongés par mail avec l'envoi de consignes et enregistrements audios à renvoyer aux professeurs ; certains cours collectifs, comme les cours de musique traditionnelle qui ne pouvaient être joués en direct se sont faits par le biais d'enregistrements et montages vidéos... « Tout ce travail a été accompli entre le 16 mars et le 27 juin et on trouvait dommage qu'il ne soit pas montré au public. » D'autant que de nombreuses auditions, habituellement ouvertes à tous, ont lieu habituellement tout au long de l'année. D'où l'idée des portes entr'ouvertes, qui se sont déroulées sur deux jours les 27 et 28 juin. « Nous avons créé une chaîne YouTube sur laquelle nous avons posté 53 vidéos. » En plus de cela, des vidéos en direct ont été diffusées sur une page Facebook du conservatoire créée pour l'occasion. « Ces vidéos nous ont permis

de proposer des prestations de professeurs en duo, des auditions d'élèves avec un concert de la classe de piano et un autre de la classe de cuivres, des tutos de profs, des présentations d'instruments ou encore des vidéos sur des sujets musicaux qui tiennent à cœur aux professeurs. »

Deux gros projets ont également occupé les musiciens : une reprise de Pierre et le loup avec illustration avec les tout-petits du jardin musical (élèves de 3-4 ans) ainsi que la reprise de la chanson « On écrit sur les murs » avec la classe de formation musicale (élèves de 7-9 ans). L'objectif est désormais de continuer à faire vivre cette chaîne YouTube et à poursuivre la réflexion sur une nouvelle façon de mener les enseignements. « Avec les cours à distance, on a pu entrer chez les élèves et voir comment ils pratiquaient la musique chez eux et dans quelles conditions. Cela nous a permis de mieux comprendre certaines postures et de mieux évaluer les progressions », termine Guillaume Dumoulin.

Nous avons créé une chaîne YouTube sur laquelle nous avons posté 53 vidéos.

INFOS PRATIQUES

Abonnez-vous à la chaîne Youtube «Conservatoire de Musique du Pays de Mormal»

Si vous souhaitez de plus amples informations sur le Conservatoire de Musique du Pays de Mormal 03 27 09 39 81

Facebook Conservatoire de Musique de la Communauté de Communes du Pays de Mormal

CULTURE

Avec le confinement, les artistes se réinventent

Dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique (CLEA), des artistes avaient commencé leur résidence avant le début du confinement. Frichti concept, une compagnie de danse a proposé un spectacle sur le territoire le 14 mars. Elle a poursuivi la présentation de son travail en vidéo. La résidence de la compagnie devait s'achever en avril. Frédéric Malenfer, dessinateur et illustrateur à l'encre de chine devait effectuer sa résidence de mars à juin sur le territoire. Originaire de Toulouse, il n'a pu que la commencer avant d'être contraint de retourner chez lui. Pour autant, après des rencontres avec les habitants, il a poursuivi ses échanges grâce aux réseaux sociaux. La résidence aura permis de faire connaître son art et de livrer sa vision du territoire. Il a échangé avec des collèges, écoles et Ehpad. Les habitants lui ont envoyé leurs photos qu'il a reproduit. Il a mené à bien un projet sur la bienveillance avec les Ehpad. Des photos de lieux patrimoniaux lui ont également été transmises. Ses reproductions à l'encre de chine feront l'objet d'une prochaine exposition qui permettra à tous de profiter de son art.



Une semaine d'immersion pour amorcer le travail

La continuité de ces résidences, même à distance, a été possible grâce à l'investissement des artistes dans leur projet mais aussi grâce à l'anticipation des résidences. En effet, chaque artiste ou compagnie qui est reçu en résidence participe à une semaine d'immersion quelques mois avant sa venue en Pays de Mormal. Cela permet de leur faire connaître le territoire, de leur présenter les structures avec lesquelles ils pourront prendre contact et travailler. La prochaine semaine d'immersion aura lieu du 5 au 9 octobre avec la compagnie Détournement et un duo d'auteur-photographe.



RENCONTRE

Le numérique au service du territoire

Sylvain Boitel et Romain Martin ont intégré les services de la communauté de communes depuis quelques mois et resteront jusqu'à la fin de l'année 2021. Leur objectif : développer le numérique au profit des professionnels comme des particuliers sur le territoire. Ils détaillent leurs missions.

Pouvez-vous expliquer votre présence au sein de la collectivité ?

Romain Martin : Nous avons été recrutés dans le cadre du Schéma directeur des usages et services numériques (SDUS). Après une étude poussée menée par un cabinet Taran Consulting, des pistes ont été définies pour savoir comment le numérique peut aider le territoire. Le numérique doit alors être vu comme un outil qui vient en complément de l'humain. Avec Romain Martin et bientôt un autre médiateur, nous sommes chargés d'organiser ce Schéma.

Cinq priorités ont été dégagées. Quelles sont ces cinq priorités ?

Romain Martin : Les axes prioritaires sont la création d'un réseau de tiers-lieux et son animation (voir ci-contre) ; la médiation numérique pour tous ; la digitalisation du commerce et de l'artisanat avec la création d'une plateforme en ligne ; la dématérialisation des services publics et enfin l'animation du territoire sur le numérique.

En quoi consiste la digitalisation du commerce et de l'artisanat ?

Sylvain Boitel : On sait que les artisans, chefs d'entreprises et producteurs locaux ont une appétence pour le numérique mais ils ont besoin d'un accompagnement. Je serai leur aide ressource pour qu'ils puissent monter en compétences et gagner en autonomie. L'idée est de les accompagner, mais pas de faire à leur place. L'accompagnement se fait en fonction des besoins recensés.

La plateforme numérique des commerçants entre parfaitement dans ce cadre...

Sylvain Boitel : Oui, la plateforme numérique qui est en cours de construction a pour but de regrouper tous les commerçants, artisans, services du territoire pour proposer de la vente en ligne. Dans le SDUS, il est question de la mise en valeur de la production en circuit court et de qualité. L'idée est de créer un « click & collect » et essayer des points de retrait sur tout le territoire et ainsi ramener les clients en magasin dans les petites villes.

Allez-vous proposer des rendez-vous récurrents, des événements en rapport avec cet axe de travail ?

Sylvain Boitel : Il y aura des événements à partir de la fin de l'année avec des formations pour les professionnels dans les tiers-lieux mais nous sommes là aussi pour animer le territoire et répondre aux besoins des communes et de leurs habitants qui n'ont pas accès au numérique depuis chez eux.

Vous évoquez aussi la dématérialisation des services publics. Quel va être votre rôle ?

Romain Martin : Cette dématérialisation doit se faire à partir de 2022. Toutes les démarches pourront alors être faites en ligne. Il faut développer une plateforme pour que les habitants puissent faire leurs démarches sans difficulté. En interne, cela signifie aussi améliorer les process avec le développement d'un intranet pour faciliter et fluidifier les relations. Tout pourra être centralisé sur un seul outil.



NUMÉRIQUE

Un tiers-lieu numérique vous accueille à Landrecies

En lieu et place de l'ancien guichet unique, situé boulevard des Résistants à Landrecies, s'est ouvert l'un des trois tiers-lieux numériques de la Communauté de communes du Pays de Mormal.

Ce tiers-lieu est un endroit pensé comme étant un lieu de ressource dans lequel vous pouvez venir travailler dans le cadre du co-working ou encore venir chercher les informations dont vous avez besoin pour apprendre à utiliser les outils numériques. Ce lieu ouvert à tous les publics, professionnels comme particuliers, se tient au rez-de-chaussée du bâtiment. Les membres de l'association Les Parasites, qui occupent le 1^{er} étage, participent à la gestion de l'endroit mais l'espace peut aussi être utilisé en autonomie si vous êtes professionnel et que vous pratiquez le télétravail. « On peut imaginer aussi qu'un entrepreneur travaillant depuis son domicile ait envie de changer de cadre. Venir au tiers-lieu peut ainsi provoquer des rencontres et impulser des collaborations professionnelles », imagine Sylvain Boitel. A terme, l'idée est que les occupants soient aussi investis dans la gestion du tiers-lieu. Le tiers-lieu sera également animé par Sylvain ainsi qu'un autre médiateur numérique pour proposer des ateliers. « L'objectif est d'informer, diriger les habitants. Nous sommes en attente des propositions des forces vives du territoire. »

Et les autres tiers-lieux ?

Le tiers-lieu numérique du Quesnoy doit ouvrir au cours de ce dernier trimestre 2020, les travaux sont en cours d'achèvement. La communauté de commune est encore à la recherche d'un local dans la ville de Bavay.



NUMÉRIQUE

Trouvez les producteurs au plus proche de chez vous

Avec le confinement contraint par la propagation de la COVID-19, le service numérique de la communauté de communes a créé une carte recensant bon nombre de producteurs du territoire, avec toutes les informations utiles à leur accès.

Le contexte sanitaire a contraint les habitants à consommer au plus proche de chez eux. Pour ceux qui ne pratiquent pas systématiquement la consommation en circuit court ou même pour les habitués, il n'est pas toujours évident de savoir tout ce qui est proposé à la vente autour de chez lui. C'est pourquoi une carte est accessible sur le site internet de la collectivité depuis avril. Via un formulaire papier à remplir, un mail ou encore un enregistrement directement sur la carte, les producteurs du territoire ont pu s'inscrire pour figurer sur cette carte interactive. Cet outil répertorie les primeurs, boulangeries, vendeurs directs à la ferme, restaurateurs proposant des plats à emporter ou encore vendeurs de spécialités locales ainsi que leurs horaires d'ouverture, les moyens de paiement et conditions de retrait. Cet été, le nombre de producteurs enregistré s'élevait à 80. Cette carte permet aux producteurs d'avoir une autre visibilité et de toucher un public qu'ils n'atteindraient pas autrement. Cela facilite surtout l'accès à l'information lorsqu'on souhaite consommer local. Cette carte, toujours active est évolutive et les producteurs peuvent toujours s'inscrire pour y figurer. Elle s'adapte ainsi à de nouvelles habitudes de consommation que le service numérique espère voir se pérenniser avec la mise en place de la plateforme numérique commerce-artisanat (voir interview).

Pour plus de détail sur les modalités, contactez le service numérique.



DÉVELOPPEMENT-ÉCONOMIQUE

La ZAC de la vallée de l'Aunelle inaugurée

Le village d'artisans situé dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Vallée de l'Aunelle située à Wagnies-le-Grand a été inauguré le 5 mars. Guislain Cambier était entouré du président de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand ainsi que d'Elisabeth Debruille, vice-présidente en charge du développement économique et de Catherine Morel, maire de Wagnies-le-Grand.

La ZAC fait le plein

Le village d'artisans a rapidement attiré les entrepreneurs puisque toutes les cellules sont occupées. Le site accueille ainsi une douzaine d'entreprises. Il existe même à ce jour une liste d'attente.

Vous pouvez toujours acheter vos parts de soleil

La ZAC de la Vallée de l'Aunelle s'inscrit dans la logique de la Troisième révolution industrielle. C'est pour cela que l'installation d'une centrale photovoltaïque est prévue sur le toit d'un des bâtiments du village d'artisans. Une campagne de financement participatif a été lancée le 15 septembre 2019. Cette campagne est encore en cours. Vous pouvez toujours vous offrir votre part de soleil en investissant 100 € minimum. Cela vous permettra de financer 20 cellules solaires. A partir de 300 € vous pourrez financer un panneau solaire complet. Les travaux d'installation seront réalisés par Solis Métropole.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le projet ou que vous souhaitez investir dans la centrale photovoltaïque de Wagnies, rendez-vous sur www.asso-solis.fr puis cliquez sur « Showroom Wagnies-le-Grand ». ☀️



ENVIRONNEMENT

L'éclairage public éteint la nuit

Depuis le mois d'avril, la majorité des communes du territoire expérimente la « trame noire ».

Il s'agit tout simplement de couper l'éclairage public durant la nuit. Certaines communes se sont engagées à couper totalement l'éclairage public, d'autres opèrent une extinction partielle. Après une présentation du dispositif par les services du Pays de Mormal et une consultation, l'expérimentation a débuté au printemps, dans le contexte du confinement. Cet engagement permet à la fois de contrôler la consommation d'énergie, de faire des économies mais aussi de limiter l'impact de l'éclairage sur la biodiversité nocturne.

Avant cette expérimentation, dix communes coupaient déjà l'éclairage public la nuit : Bermeries, Mecquignies, Saint-Waast-la-Vallée, Bettrechies, Obies, Le Favril, Fontaine-au-Bois, Croix-Caluyau, Preux-au-Bois, Robersart. Les communes ayant adhéré au dispositif depuis le printemps sont : Amfroipret, Audignies, Bellignies, Bousies, Bry, Englefontaine (coupure partielle), Eth, Ghissignies, Gussignies, Hargnies, Hecq (coupure partielle), Houdain-lez-Bavay, La Flamengrie, Louvignies-Quesnoy (coupure partielle), Maresches, Maroilles, Neuville-en-Avesnois, Orsinval, Poix-du-Nord, Potelle, Preux-au-Sart, Raucourt-au-Bois, Ruesnes, Salesches, Sepmeries, Taisnières-sur-Hon, Vendegies-au-Bois, Villereau, Villers-Pol, Wagnies-le-Grand, Wagnies-le-Petit.

Vous pouvez connaître les heures d'extinction en vous rapprochant de votre mairie.

Vous êtes propriétaire « modeste » ou « très modeste » et vous devez effectuer des travaux dans votre logement ? Solidaire pour l'Habitat (SoliHa) vous aide dans vos démarches et à trouver des financements.

VIVRE EN PAYS DE MORAL

Un programme pour vous aider à rénover votre logement

INFOS PRATIQUES

Permanences de Sophie Bari
chaque lundi de 9h à 12h

1^{er} lundi du mois : Landrecies, CCPM Caserne Clarke
2^e et 4^e lundi : Le Quesnoy, CCPM 18 rue Chevray
3^e lundi : Bavay, CCPM Place du 11 Novembre
03.27.69.70.69 / baris@groupe-sai.fr

Lancé en novembre 2019, le Programme d'intérêt général (PIG) labellisé « Habiter mieux » permet d'agréer 50 dossiers en 2020 sur le territoire de la CCPM. Les propriétaires peuvent bénéficier d'aides techniques et financières pour rénover leur logement. Plusieurs conditions sont à remplir.

Le programme concerne-t-il tous les propriétaires ?

.....NON.....

- Pour être éligible au PIG « Habiter mieux », les propriétaires ne doivent pas dépasser un plafond de ressources allant de 19 074 € (1 personne) à 44 860 € (5 personnes dans le foyer) pour les foyers modestes et de 14 879 € (1 personne) à 34 993 € (5 personnes) pour les foyers très modestes.
- Le programme concerne les propriétaires et propriétaires bailleurs. Dans ce deuxième cas, les critères d'éligibilité diffèrent.
- Il ne faut pas avoir contracté de prêt à taux zéro durant les cinq dernières années.

Le programme est-il valable pour tous les types de travaux ?

.....NON.....

- Les travaux doivent concerner une construction qui a plus de 15 ans.
- Le programme concerne trois types de travaux :
 - Lutter contre la précarité énergétique : les travaux doivent permettre un gain de 25 % sur la précarité énergétique.
 - L'adaptation du logement suite à une perte d'autonomie ou à un handicap.
 - Travaux lourds pour des logements indécents voire insalubres.

Est-on accompagné tout au long du projet de travaux ?

.....OUI.....

- Une conseillère habitat de SoliHa, Mme Bari, accompagne les propriétaires dans leur projet. En fonction de la situation, elle cherche des financements complémentaires. Une assistance technique, administrative et financière est mise en place.

- Pour les travaux de lutte contre la précarité énergétique, un technicien se rend au domicile pour calculer la consommation énergétique. Il calcule ensuite le gain possible avec les travaux envisagés. Un dossier est ensuite envoyé à l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).

- Pour l'adaptation du logement, un ergothérapeute vient évaluer les besoins du propriétaire afin d'envisager les travaux.

Des contrôles sont effectués après travaux. Les travaux doivent être faits par des entreprises RGE (Reconnues Grenelle de l'Environnement).

Peut-on obtenir plusieurs financements ?

.....OUI.....

- L'ANAH finance les travaux à hauteur de 50% des devis pour un maximum de 20 000 € pour les travaux contre la précarité énergétique (plafond de 30 000 € sous certaines conditions) et les travaux d'adaptation du logement et pour un maximum de 50 000 € pour les travaux lourds.
- Selon la situation, des financements complémentaires peuvent être attribués par le Département, la Région, les différentes caisses de retraite ou encore l'Action logement.



À LANDRECIES

Le Carré créatif : une boutique associative

La boutique située avenue de la Légion d'Honneur à Landrecies a fêté ses 3 ans d'ouverture le 1^{er} août. Le Carré créatif est une boutique associative qui regroupe aujourd'hui une trentaine d'artisans.

Quand vous poussez la porte du Carré créatif, vous ne savez pas où donner de la tête. Les étagères sont remplies de mignoneries qui vous feront très certainement craquer. Entre bijoux à base de cabochons interchangeables, cuillères détournées en colliers, décorations personnalisables en bois, pains parfumés et autres créations couture pour bébés et plus grands, vous trouverez aussi de quoi régaler vos papilles avec des gâteaux artisanaux, du miel, du thé et du chocolat.

Bref, cette boutique est un petit trésor. Elle a été pensée par Mélanie Cras, créatrice de bijoux fantaisie, qui, en 2017, enceinte de son deuxième enfant, se voyait bien devenir son propre patron. Lucide, et sachant qu'à elle seule elle ne pourrait pas tirer de revenu suffisant de son artisanat, elle a décidé d'ouvrir, comme il en existait déjà une au Quesnoy, une boutique associative réunissant plusieurs créateurs. « La structure en association enlève cette contrainte de la présence dans le magasin quelles que soient les conditions, on n'a pas cette pression sur les épaules. Là, les créateurs qui exposent paient une cotisation pour payer les charges et on se relaie sur la base du volontariat pour que la boutique soit ouverte tous les jours », explique Mélanie.

Ce système permet ainsi de promouvoir l'artisanat local – puisque tous les créateurs sont originaires des Hauts-de-France, sauf une artiste belge – et d'être un tremplin pour celles et ceux qui souhaitent faire connaître leur production. « On a commencé avec treize créateurs. Aujourd'hui, on est une trentaine. » L'objectif est de proposer du « fait main » sans avoir de doublon dans la boutique.

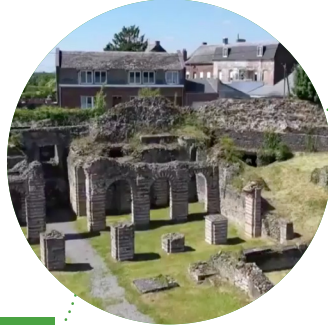
Pour rendre le magasin encore plus attrayant, des ateliers couture, tricot, crochet ou encore tawashi étaient proposés avant le confinement. Ces ateliers devraient reprendre en 2021. Le commerce fait également partie du réseau Relais colis.

INFOS PRATIQUES

31 Avenue de la Légion d'Honneur 59550 Landrecies
07 68 76 18 93
Page Facebook : Au Carré Créatif



LE QUESNOY



BAVAY



MAROILLES

Le territoire mis en avant sur le petit écran

En mai dernier, un beau reportage sur l'Avesnois a été diffusé au cours du JT de TF1. Une belle vitrine pour prouver, à ceux qui en doutaient encore, que le territoire a beaucoup de richesses à offrir.

Les reporters de la première chaîne de télévision ont exploré « l'extrême sud du département du Nord » pour en présenter à la fois les richesses patrimoniales, gastronomiques et naturelles. Dans ce reportage, le Pays de Mormal fait partie de ce qui est nommé « le trésor caché du Nord ». Les journalistes évoquent les fortifications quercitaines mais aussi les ruines du forum antique de Bavay et le maroilles fabriqué à la ferme de Cerfmont de Maroilles.

Une belle vitrine pour notre beau Pays de Mormal !

Vous pouvez retrouver le reportage sur le site internet du Pays de Mormal



L'actualité dans vos communes

OCTOBRE

Preux-au-Bois
2 octobre 2020

REPAS SPECTACLE DE MAGIE
avec Louv'Arts
Salle des Fêtes

Bavay - Forum Antique
3 octobre 2020

VIDÉO MAPPING
sur le cryptoportique
de 19h à minuit
GRATUIT

Les vestiges du cryptoportique se parent de lumières grâce à un videomapping inédit créé par les Rencontres Audiovisuelles dans le cadre du Video Mapping Festival. Une mise en scène en lien avec la mythologie romaine qui vous invite à découvrir le site comme vous ne l'avez jamais vu ! Séance toutes les 15 minutes.

Le Favril
10 octobre 2020

NUIT DE LA CHOUETTE
en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois

Le Quesnoy
10 octobre 2020

CONCOURS DE CHEVAUX DE TRAITS

Bavay
11 octobre 2020

FOIRE AUX DISQUES
Salle des Fêtes, rue Pierre Mathieu

Preux-au-Bois
11 octobre 2020

EXPOSITION CONFÉRENCE
ANIMALIÈRE
Salle des Fêtes

SMAM 41^{ème} édition
Salon des Métiers d'Art de Maroilles

Entrée gratuite

Samedi 24 octobre 2020 de 14h à 20h et Dimanche 25 octobre 2020 de 10h à 18h

4 lieux : Carré des Saveurs, Grange Dimière, Loge du Frère Portier, Salle Paroissiale

maroillesmetiersd'art.fr

Maroilles
24 & 25 octobre 2020

SALON DES MÉTIERS D'ART
Lieux Carré des Saveurs, la Grange Dimière, la Loge du Frère Portier et la Salle paroissiale

Samedi de 14h à 20h et le dimanche de 10h à 18h

www.maroillesmetiersd'art.fr

Poix-du-Nord
31 octobre 2020

CLUEDO GÉANT
Manoir de Poix

Murder party d'Halloween
20h précède les fantômes du Manoir seront les compagnons de cette enquête nocturne...
Les guéridons tourneront-ils ?
manoirdepoix.com



NOVEMBRE

Le Favril
8 novembre 2020

FÊTE DE L'ARBRE
à partir de 8h, place du village et salle des fêtes
(vente arbres fruitiers et ornements - produits régionaux - expo diverses - repas à la salle polyvalente).
Concert à l'église à 16h.

Bavay - Forum Antique
14 novembre 2020

LA NUIT DES MUSÉES
de 19h à minuit, exposition, visites nocturnes, enquête, court métrage...
<https://nuitdesmusees.culture.gouv.fr>



© Manoir de Poix

Agenda
Culture en Pays de Mormal

SPECTACLES VIVANTS

Poicophonie,
symphonie de l'imaginaire

par le Cirque du Bout du monde
Dimanche 27 septembre à 14h30
Salle des fêtes de Ruesnes
Samedi 31 octobre à 15h
Salle des fêtes de Bry
Samedi 7 novembre à 15h30
Salle des fêtes de Gussignies

Comme un gant
par le collectif des Baltringues

Vendredi 6 novembre à 19h
Salle des fêtes d'Obies

Impro'momes
par la ligue d'improvisation
de Marcq-en-Baroeul

Samedi 5 décembre à 16h
Salle des fêtes de Potelle
Mercredi 9 décembre à 15h30
Bibliothèque de Hecq

ATELIERS VIDÉOS

Cette année, le thème de l'Afrique est à l'honneur
Places limitées à 8 par atelier.
Au programme : production d'un document audiovisuel avec toutes ses étapes (script, repérages, tournage, montage et diffusion pendant le Festival Quercinéma au Théâtre des 3 Chênes).

19 et 20 octobre au Quesnoy
20 et 21 octobre à Landrecies
22 et 23 octobre à Bavay
De 10h30 à 17h le 1^{er} jour
et de 9h à 17h le 2^e jour

OCTOBRE

Spectacles gratuits pour les moins de 12 ans et 3.5 € au-delà.

CONTEURS EN CAMPAGNE

Import export

par Marien Guille
Vendredi 2 octobre à 19h
Ancienne salle de l'école d'Audignies

Ma grand-mère avait des doigts de sorcière

par Catherine Pierloz
Vendredi 9 octobre à 18h30
Salle de l'ancienne école d'Amfroipret

Le petit peuple des mares

par Jean-Paul Mortagne et David Catel
Mercredi 28 octobre à 16h
Salle des fêtes d'Englefontaine

Jean et le secret des mots

par Catherine Petit
Samedi 31 octobre à 19h
Salle des fêtes de Ghissignies

FESTIVAL EN VOIX

Paris : Prévert/Kosma

par Fabien Hyon, ténor et Juliette Sabbah,
piano du Théâtre impérial de Compiègne.

1^{ère} partie par la Chorale Gamins, gamines.

Samedi 14 novembre à 20h
Église de Ruesnes

TARIF
6€

NOVEMBRE

Festival
BIBLIO
EN FÊTE
2020

Les animations de bibliothèques en fête se font sur réservation (places limitées)

sur le thème
de l'Afrique

Fabrication de jeux africains

avec l'association « Jeux baladins, je baladine ».

Mercredi 21 octobre de 14h à 16h,
Salle des fêtes de Bellignies

Judi 22 octobre de 14h à 16h,
Salle des fêtes d'Obies ;

Lundi 26 octobre de 14h à 16h,
Salle des fêtes de Gussignies ;

Mercredi 4 novembre de 14h à 16h,
École primaire de Jenlain.

À PARTIR DE
7 ANS

présence d'un adulte obligatoire.

Fabrication d'animaux de la savane

par Marie Chardin

Mercredi 18 novembre de 14h à 16h
Bibliothèque de Maresches

Mercredi 25 novembre de 14h à 16h
Médiathèque de Landrecies

À PARTIR DE
6 ANS

présence d'un adulte obligatoire.

Fabrication de huttes et cabanes africaines

par Marie Chardin

Samedi 21 novembre de 14h à 16h
Bibliothèque de Sepmeries.

Bijoux en tissu wax

par Marie Chardin

Dimanche 18 octobre de 14h30 à 16h30
Salle Vauban et Mormal de Le Quesnoy

Samedi 7 novembre de 15h à 17h
Bibliothèque de Ruesnes.

À PARTIR DE
8 ANS

À PARTIR DE
12 ANS

Réalisation d'un masque africain en mosaïque

par l'Association Mazelle et ses mosaïques

Mercredi 23 septembre de 4h30 à 16h30
Salle du temps libre de Jolimetz

Mardi 20 octobre de 14h à 16h
Bibliovie de Beaudignies

Mardi 27 octobre de 10h à 12h
Relais livre de Wagnies-le-Grand

À PARTIR DE
6 ANS

présence d'un adulte obligatoire.

Initiation au djembé

par Philippe Degraincourt de la compagnie Arcadie

Samedi 26 septembre de 10h à 12h
Bibliothèque de Hecq

Samedi 17 octobre de 14h à 16h
Salle Joséphine Bataille de Poix-du-Nord

À PARTIR DE
10 ANS

Présentation d'instruments africains

par Philippe Degraincourt de la compagnie Arcadie

Samedi 10 octobre de 14h à 16h
Salle des mariages de Eth

À PARTIR DE
4 ANS

Azoudougou : contes et musiques africaines

par l'Association Arcadie

Mercredi 28 octobre à 16h
Salle des fêtes d'Orsinval

À PARTIR DE
3 ANS

Conte musical L'œuf tombé du ciel

par l'Association Arcadie

Vendredi 13 novembre à 19h
Salle des fêtes de Jenlain

À PARTIR DE
3 ANS

Exposition « L'Afrique noire et ses symboles »

prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord

Du 14 au 21 octobre, bibliothèque de Jolimetz.
Le lundi 26 octobre, salle des fêtes de Gussignies.
Du 3 au 14 novembre, relais livres de Wagnies-le-Grand.
Du 19 au 22 novembre, bibliothèque de Sepmeries.
Du 25 novembre au 2 décembre, bibliothèque de Ruesnes.
Le vendredi 4 décembre, Keighley Hall de Poix-du-Nord.

Concert de l'ensemble de percussions africaines amateur

dirigé par Jean-Baptiste Parisse.

Vendredi 4 décembre à 19h
Salle des fêtes de Poix-du-Nord

TOUT
PUBLIC

CLEA

Contrat Local
d'Éducation
Artistique
des artistes en Pays de Mormal

INFOS PRATIQUES

Pour de plus amples renseignements sur les spectacles et animations ainsi que pour vos réservations, contactez le service culture du Pays de Mormal au 03 27 39 82 93.

RAPPEL

La CCPM peut apporter un Fonds d'action culturelle à toutes les communes du territoire à hauteur de 1 000 euros afin de financer des manifestations culturelles.

RÉSIDENCE D'ARTISTES

Dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique (CLEA) de nouveaux artistes seront accueillis en 2021. À partir du 4 janvier et jusqu'au 30 avril 2021, la compagnie Detournement, qui propose du théâtre de rue, interviendra sur le territoire. Vous pouvez découvrir leur travail sur le site www.detournement.com

« 4 Eco » correspond à Ecologie, Economie (d'énergie), Ecoresponsable et Ecocitoyen

Installés depuis décembre 2019, Jacques Delire et Astrid Blouse sont spécialisés dans le bois. Ils vous suivent de la conception jusqu'à la pose quel que soit votre projet en bois, en intérieur comme en extérieur.

PORTRAIT

4 Eco conceptions bois réalisent tous vos projets



Jacques Delire est menuisier de formation. Après avoir passé cinq ans chez les Compagnons de Jeumont, il a travaillé durant neuf ans dans une entreprise du bâtiment. « Je voulais revenir à mes premières amours : le bois », lance-t-il avec un grand sourire. C'est pour cela qu'il a lancé sa propre activité, 4 Eco conceptions bois. Il tente ainsi l'aventure de l'entrepreneuriat avec sa compagne Astrid Blouse, auparavant conseillère en insertion professionnelle.

« 4 Eco » correspond à Ecologie, Economie (d'énergie), Ecoresponsable et Ecocitoyen. C'est la philosophie que veulent appliquer Jacques et Astrid. 4 Eco conceptions bois suit ses clients de la conception (avec parfois des visualisations en 3D des projets) à l'installation en passant par la fabrication. L'entreprise est installée dans une cellule de la zone industrielle du Trajan à Bavay. Jacques peut ainsi y confectionner les pièces nécessaires aux projets qu'on lui commande.

« Nous proposons des meubles, escaliers, menuiseries intérieures,

dressings, cuisines pour l'intérieur mais aussi des terrasses, pergolas, bardages, portails ou même extensions de maison et bâtiment en ossature bois », déclare Astrid.

« Bichonner nos clients »

L'objectif pour le couple est de « rester une petite société pour pouvoir bichonner nos clients », poursuit Jacques. L'activité est telle, malgré la jeunesse de l'entreprise, que Jacques a recruté Gaëtan. « Pour l'instant en CDD, notre volonté est de le garder et qu'il passe son CAP de menuiserie. »

A terme, le couple aimerait concentrer son activité sur les constructions et extensions en ossature bois. « Notre projet, est de trouver un terrain avec des bâtiments pour pouvoir construire notre maison passive en ossature bois et faire notre atelier. Elle servira ainsi de maison témoin. »

Pour l'heure, Jacques se fournit en bois certifiés FSC (Forest Stewardship Council – pour les bois internationaux) et PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières – pour les bois français), assurant une gestion durable des forêts.

Des ateliers participatifs en projet

Passionné par son métier, Jacques a envie de le partager. Il souhaite mettre en place des ateliers participatifs au cours desquels il prodiguerait ses conseils, mettrait ses outils à disposition pour que les particuliers puissent réaliser des projets en bois et même venir en famille. Dans cette optique, et pour être en adéquation avec ses « 4 Eco », il ne jette rien : toutes les chutes de bois sont conservées dans son atelier. Pour ce qui est des copeaux, il les revalorise en les donnant, pour certaines essences au Pied de mon arbre, situé à Gommegnies, qui s'en sert pour fumer son poisson ou encore au Panier de la Tournichette (Wargnies-le-Petit) et à la Chèvrerie des Sabotiers (Mecquignies), pour les essences exotiques, qui les utilisent pour leurs toilettes sèches.

INFOS PRATIQUES

📍 190 voie communale ZI Trajan
Chemin Delmer, 59570 Bavay
06.11.23.39.35 / 06.79.65.50.29.
contact@4ecoconceptionsbois.fr